



Monsieur Bruno LEMAIRE
Ministre de l'Economie et des Finances
139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Metz, le 16 mai 2019

Nos réf : PDN/GZ/n°048.05.19

Monsieur le Ministre,

Cette semaine, l'Union européenne célèbre avec l'Ukraine et cinq autres pays les 10 ans du Partenariat Oriental. À cette occasion, nous voudrions attirer votre attention sur la situation des animaux d'élevage en Ukraine.

Importations massives de poulets et produits animaux ukrainiens sans contreparties effectives sur le plan du bien-être animal

Dans le cadre du Partenariat Oriental, l'UE a largement ouvert son marché aux produits ukrainiens. La contrepartie présentée dans l'accord de libre-échange était la mise en conformité de la législation nationale ukrainienne avec la réglementation européenne. Cette mise en conformité concerne également la législation en matière de protection animale. Or, force est de constater que depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association, **aucune réglementation en matière de bien-être animal n'a été adoptée en Ukraine**. Pire encore, des rumeurs circulent actuellement selon lesquelles la loi de protection animale envisagée par Kiev ne couvrirait que 95% des normes européennes de protection animale et **autoriserait des délais d'application extrêmement longs**.

Alors que nous attendons toujours de l'Ukraine qu'elle renforce la protection des animaux dans ses élevages, **des tonnes de viande produite dans des conditions ne respectant aucunement les règles européennes de protection animale inondent déjà le marché européen** depuis la signature de l'accord de libre-échange en 2016. En trois ans, les importations de viande de poulet sont ainsi passées de 35 529 à 105 173 tonnes, celles d'œufs et ovoproduits de 2 122 à 4 250 et celles de produits laitiers de 1 133 à 4 286 tonnes.

Il est urgent que l'Ukraine se mette en conformité avec la réglementation européenne en matière de protection animale afin de ne pas créer de concurrence déloyale aux agriculteurs européens respectant ses règles. Il s'agit d'une question éthique impactant des millions d'animaux. Il en va également du respect des consommateurs européens qui sont 90% à souhaiter que les importations de produits animaux respectent toutes les règles de bien-être animal appliquées au sein de l'UE (*Eurobaromètre 2016*).

.../

L'argent public européen finance des fermes-usines qui bafouent les règles européennes en matière de protection animale

Le 22 mai 2019, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), dont la France est l'un des principaux actionnaires, accordera un prêt de 100 millions d'euros à l'entreprise Mironivsky Hiboproduct (MHP), l'une des premières exportatrices de viande ukrainienne vers l'UE.

Or MHP est au cœur d'un abus de confiance extrêmement grave puisque cette entreprise a mis en place un montage économique visant à déjouer la politique de quota européen sur la poitrine de poulet. Afin de ne pas payer de droit de douane sur ce produit, MHP a exporté massivement des poitrines de poulet avec deux os, produit hybride qui pouvait dès lors rentrer dans la catégorie entièrement libéralisée des « autres coupes de poulet ». C'est l'usine de transformation achetée au Pays Bas par MHP qui était ensuite en charge d'enlever les deux os avant que la poitrine de poulet soit redistribuée sur le marché européen.

Ce sont les abus de cette entreprise qui sont à l'origine de l'augmentation des quotas européens sur la poitrine de poulet, puisque, pour faire face à cette faille, l'UE a été contrainte de renégocier l'accord et d'accepter une augmentation des volumes de poitrines de poulets qui sont ainsi passés de 20 000 à 70 000 tonnes.

En plus d'avoir abusé de la confiance octroyée par les institutions européennes, rien ne prouve que MHP garantisse l'application de la directive européenne de protection sur les poulets de chair (EC 2007/43) dans ses élevages que ce soit sur les densités, sur l'accès permanent à la litière, sur la luminosité en bâtiment ou sur la formation du personnel.

Rappelons qu'en 2010, MHP avait obtenu un premier prêt de la BERD et que le rapport rédigé à l'époque soulignait déjà les lacunes en matière de bien-être animal dans la politique de l'entreprise¹. Aucun document ne précise quelles mesures ont été depuis prises par MHP pour améliorer les conditions de vie des animaux : il est donc inacceptable que l'UE, via la BERD, cautionne la politique de cette entreprise en lui octroyant des fonds visant au développement de son activité profondément néfaste aux animaux.

La BERD se targue d'avoir une politique sociale et environnementale parmi les plus ambitieuses de toutes les banques d'investissement. En matière de bien-être animal, la BERD impose à ses bénéficiaires le respect des standards les plus stricts parmi les standards nationaux, européens ou internationaux. **La France doit s'assurer que MHP respecte la législation européenne avant que soit envisagé l'octroi d'un prêt qui aura des conséquences importantes pour la vie de milliers d'animaux.**

¹ <https://www.ebrd.com/work-with-us/projects/psd/mhp.html>

.../

Ainsi, face à cette situation, WELFARM ainsi que la fédération Eurogroup for Animals, vous appelle à :

- Défendre auprès de la Commission européenne et de vos partenaires ukrainiens **l'adoption rapide d'une nouvelle législation nationale en matière de bien-être animal avec une période de transition courant au maximum jusqu'en 2022**. Cette prise de position serait en totale cohérence avec la « Stratégie de la France pour le bien-être des animaux 2016-2020 » dans laquelle il est explicitement inscrit la volonté de la France de « *Valoriser les avancées françaises et européennes en matière de bien-être animal auprès des instances internationales et **défendre lors des négociations avec les pays-tiers, une politique visant un plus grand respect de l'animal par nos partenaires.*** »²
- Favoriser une position européenne à la BERD visant à assurer **qu'aucun prêt ne soit accordé** sans que le respect total des règles de protection animale équivalentes à celles appliquées au sein de l'UE ne soit assuré.

Monsieur le Ministre, à l'heure où 98% des français considèrent qu'il est important de protéger les animaux d'élevage (Eurobaromètre 2016), la politique européenne ainsi que l'argent public de ces citoyens ne peuvent pas aller au soutien de pratiques défavorables au bien-être animal qu'ils n'acceptent pas chez eux.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.



Ghislain ZUCCOLO

Directeur Général

Copie à : Monsieur Didier GUILLAUME, Ministre de l'Agriculture

² <https://agriculture.gouv.fr/2016-2020-une-strategie-globale-pour-le-bien-etre-des-animaux-en-france>

